

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nord-six-associations-portent-plainte-contre-EDF>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Nord : six associations portent plainte contre EDF, accusé de rejeter en mer des substances potentiellement radioactives**

27 janvier 2018

Nord : six associations portent plainte contre EDF, accusé de rejeter en mer des substances potentiellement radioactives

Six associations ont porté plainte contre EDF, a appris franceinfo vendredi. L'électricien est accusé d'avoir installé des tuyauteries d'évacuations clandestines de la centrale nucléaire de Gravelines (Nord) vers la mer.



Six associations ont annoncé, vendredi 26 janvier, qu'elles portaient plainte contre EDF. Elles accusent l'électricien d'avoir installé des tuyauteries d'évacuations clandestines dans la centrale nucléaire de Gravelines (Nord), selon France Bleu Nord.

<<https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/dunkerque-six-associations-portent-plainte-contre-la-centrale-nucleaire-de-gravelines-1516983276>>

Certaines canalisations serviraient à rejeter à la mer des eaux de pluies susceptibles de ruisseler sur des zones contaminées par la radioactivité. D'autres tuyaux seraient utilisés à l'évacuation des déchets liquides pouvant contenir de l'acide chlorhydrique et des

hydrocarbures, selon le réseau Sortir du nucléaire, l'Adelfa, les Amis de la Terre Dunkerque, France nature environnement, Nord nature environnement et Virage énergie. Une plainte vise également le directeur de la centrale.

Plainte fondée sur une inspection de l'ASN

Ces plaintes se fondent sur une inspection de la centrale en avril 2016 par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Celle-ci a découvert l'existence de 11 canalisations *"qui n'avaient pas été prévues par l'arrêté encadrant les rejets de la centrale"*, selon ces associations. *"Alors que l'ASN avait sommé EDF de régulariser la situation, une nouvelle inspection, menée en décembre 2017, a mis en évidence le laisser-aller qui continuait de régner à la centrale"*, poursuivent les plaignants dans un communiqué.

"Cette attitude est d'autant plus inadmissible qu'elle a peut-être déjà débouché sur une pollution chimique ou radioactive des eaux", écrivent les associations qui ajoutent que, *"pour la protection de tous, il est urgent d'arrêter cette centrale vieillissante."*

De son côté, EDF affirme que ces évacuations n'ont pas de conséquences sur l'environnement. L'entreprise reconnaît qu'elles ne sont pas totalement réglementaires. La centrale invoque un *"écart administratif"* et affirme que neuf des 11 canalisations incriminées ont été rebouchées depuis les inspections de l'Autorité de sûreté nucléaire.